

PROGRAMME

Réunion du Réseau parlementaire mondial de l'OCDE *conjointement avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)* *et en collaboration avec Women Political Leaders (WPL)*

10-11 octobre 2019 // Centre de conférences de l'OCDE, Paris

Jeudi 10 octobre

Président : **Anthony Gooch**, *Directeur, Direction des relations extérieures et de la communication, OCDE*

08h30 *Inscription et café de bienvenue*

09h00 *Annonces pratiques*

09h15 – 10h30 **Conversation avec Angel Gurría**, *Secrétaire général, OCDE*
avec des interventions de **Liliane Maury Pasquier**, *Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)*

10h30 – 11h30 **Croissance inclusive et développement durable : progresser vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)**
Gabriela Ramos, *Directrice de Cabinet et Sherpa de l'OCDE au G20*
Commentatrice : Ria Oomen-Ruijten, *Membre du Parlement, Pays-Bas, et Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)*

Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent le programme d'action publique le plus ambitieux, délicat et complexe que la communauté internationale ait jamais eu à mener à bien. Même si quelques avancées ont été enregistrées, pour concrétiser la promesse de « ne laisser personne de côté », qui se trouve au cœur du Programme à l'horizon 2030, il faut encore qu'au moins 730 millions de personnes, soit 10 % de la population mondiale, sortent de l'extrême pauvreté d'ici 2030. À l'échelle mondiale, nous sommes loin du compte. Le Plan d'action de l'OCDE à l'appui du développement durable apporte son concours aux Membres, aux partenaires et à la communauté internationale pour qu'ils progressent dans la réalisation du Programme 2030 : il mesure la distance restant à parcourir pour atteindre les ODD et propose des instruments d'action publique grâce auxquels couvrir cette distance. Cette présentation donnera des exemples du soutien que l'OCDE peut apporter aux pays, et aux législateurs en particulier, pour produire des résultats concrets au regard des ODD et de la croissance inclusive.

11h30 – 11h45 *Pause-café*

11h45 – 13h00 **Migrations internationales : mise au point**
Jean-Christophe Dumont, *Chef de la Division des migrations internationales, OCDE*
Commentatrice : Stephanie Cox, *Membre du Parlement, Autriche*

En 2018, les flux d'immigration - notamment professionnelle et familiale - dans les pays de l'OCDE ont légèrement augmenté, tandis que les migrations humanitaires ont diminué. Les demandes d'asile ont diminué pour s'établir à 1.09 million, soit 35 % de moins que le niveau record de 1.65 million enregistré en 2015 et 2016. En raison de cette baisse des demandes, le nombre de réfugiés enregistrés a également diminué. Cette présentation fera le point sur les évolutions récentes des mouvements et des politiques migratoires, et reviendra sur trois dilemmes liés aux migrations : attirer les talents, combler les pénuries de main-d'œuvre et associer les acteurs locaux au processus d'intégration.

13h00 – 13h10 *Photo de groupe*

13h15 – 14h15 *Déjeuner-buffet*

14h15 – 14h45 Derniers développements sur les défis que la numérisation de l'économie représente pour la fiscalité

Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE

Le Secrétariat de l'OCDE a récemment diffusé sa proposition visant à relever les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie. Cette proposition fédère les éléments communs de trois propositions concurrentes émanant des pays membres du Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS (134 pays et juridictions). La proposition du Secrétariat de l'OCDE, désormais soumise à un processus de consultation publique, réattribuerait une fraction des bénéfices et des droits d'imposition correspondants aux pays et aux juridictions dans lesquels les entreprises multinationales ont leurs marchés. Elle garantirait que les entreprises multinationales qui exercent d'importantes activités dans des juridictions où elles n'ont pas de présence physique seraient imposées dans ces juridictions, via la création de nouvelles règles établissant (1) le lieu où l'impôt doit être payé (règles dites « du lien ») et (2) sur quelle fraction des bénéfices elles devraient être imposées (règles de « répartition des bénéfices »).

Que signifie cette proposition pour l'architecture fiscale internationale à l'avenir ? Quels sont les aspects devant encore être finalisés ? Quand peut-on escompter un accord politique ? Pascal Saint-Amans, Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, répondra à toutes ces questions et à bien d'autres encore.

14h45 – 15h45 Taxer la consommation d'énergie

Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE

Kurt Van Dender, Chef de l'Unité de fiscalité et l'Environnement, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE

L'impôt doit occuper une place prépondérante dans les mesures prises par les pouvoirs publics pour répondre aux grands défis environnementaux et climatiques auxquels nos sociétés sont actuellement confrontées. C'est par l'impôt que les ménages et les entreprises prendront en compte le coût de la pollution lorsqu'ils décident combien, où et comment produire ou consommer. Rendre la pollution plus onéreuse est un moyen très efficace de la combattre. Où en sont les pays dans le recours à l'impôt pour atteindre des objectifs environnementaux ? Quelles sont les raisons qui les retiennent d'aller plus loin, et comment surmonter ces obstacles ? Au cours de cette session, nous présenterons les travaux que l'OCDE consacre à ces questions, en mettant l'accent sur la taxation de l'énergie et sur le changement climatique.

15h45 – 16h00 *Pause-café*

16h00 – 17h15 Le rôle des parlements dans la lutte contre la corruption

Étude de cas sur la mise en œuvre et l'application de la Convention anticorruption de l'OCDE

Dragos Kos, Président, Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans les transactions commerciales internationales

Commentateur : Pablo Lorenzini, Membre du Parlement, Chili

La Convention anticorruption de l'OCDE est entrée en vigueur il y a tout juste 20 ans, dans le but d'établir des règles du jeu identiques pour toutes les entreprises dans le monde. Depuis lors, 44 pays se sont engagés à respecter ses règles, et le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption exerce un suivi attentif de son application. Malgré les réalisations accomplies par ces pays, il reste encore d'importants domaines où des améliorations sont possibles, et les parlements ont un rôle essentiel à jouer à cet égard. Cette présentation fera le point sur les grandes évolutions dans le domaine de la corruption transnationale, et analysera le phénomène « d'antimondialisme », qui constitue la principale menace à une action mondiale face à la

corruption.

17h15 – 17h30 Clôture du premier jour et aperçu de la Session spéciale sur l'intelligence artificielle

17h30 – 18h30 Réception

Vendredi 11 octobre

SESSION SPÉCIALE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

08h30 *Inscription et café de bienvenue*

09h00 – 09h45 **Principes de l'OCDE sur l'intelligence artificielle**
Dirk Pilat, Directeur adjoint, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, OCDE

En mai 2019, les pays membres de l'OCDE et un certain nombre d'économies partenaires ont adopté la première norme intergouvernementale sur l'IA : la Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle (Principes de l'OCDE sur l'IA). L'instrument a nourri l'élaboration des Principes du G20 relatifs à l'IA, approuvés par les Dirigeants du G20 en juin 2019. Faisant fond sur les travaux menés par l'Organisation et sur la collaboration engagée avec un groupe d'experts multipartite, les Principes de l'OCDE sur l'IA promeuvent une IA innovante et digne de confiance, qui respecte les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. Outre un exposé du contexte de l'élaboration des Principes et d'exemples de travaux menés actuellement sur la mise en œuvre dans les pays, cette session se penchera sur le rôle que les parlementaires peuvent jouer dans la promotion des Principes sur l'IA.

09h45 – 10h45 **Comment les pays abordent leurs stratégies et politiques en matière d'IA ?**
Dirk Pilat, Directeur adjoint, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, OCDE
Karine Perset, Analyste des politiques, Division de la politique de l'économie numérique, Direction de la Science, de la technologie et de l'innovation, OCDE
Commentatrice : **Deborah Bergamini**, Membre du Parlement, Italie ; Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

De nombreux pays élaborent et mettent en œuvre des stratégies et des politiques d'IA au croisement avec d'autres problématiques – croissance et bien-être, confiance, éducation. L'Observatoire des politiques relatives à l'IA – OECD.AI –, dont le lancement est prévu fin 2019, a vocation à aider les pays à encourager, accompagner et suivre le développement responsable de systèmes d'IA dignes de confiance, dans l'intérêt de la société. L'Observatoire offrira aux pays et aux parties prenantes un espace où ils pourront comparer les mesures prises dans le domaine de l'IA, mettre à profit leurs expériences respectives, suivre les progrès collectifs et définir de bonnes pratiques. Quelles sont les principales caractéristiques des stratégies adoptées de par le monde en matière d'IA ? Comment différents pays peuvent-ils les appliquer à leurs propres stratégies nationales ?

10h45 – 11h00 *Pause-café*

11h00 – 12h00 **L'avenir du travail : intelligence artificielle et marchés du travail**

Stijn Broecke, Économiste confirmé (Avenir du travail), Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE

Stephan Vincent-Lancrin, Analyste principal - Chef adjoint de la division Innovation et mesure du progrès, Direction de l'éducation et des compétences, OCDE

Commentateurs :

Lord Clement-Jones, Membre de la Chambre des Lords, Royaume-Uni

Alessandro Fusacchia, *Membre du Parlement, Italie*

Les robots nous prendront-ils notre travail, et si oui quand ? Le risque d'automatisation pose de graves interrogations – À quoi tient-il ? Quels sont les facteurs susceptibles de l'atténuer ? Nous nous intéresserons ici à l'incidence de l'IA sur le marché du travail ainsi qu'aux options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour faciliter les changements de situation devant accompagner l'évolution des emplois, et nous dégagerons, au passage, plusieurs questions essentielles qui réclament une réponse de toute urgence. Nous verrons ensuite quelles implications attendre sur le plan des compétences, pour les individus et pour le marché du travail, pourquoi de nouveaux ensembles de compétences sont appelés à prendre de l'importance et ce que les systèmes d'enseignement et de formation pourraient faire pour s'adapter.

12h00 – 13h00

Brève sessions thématique

- **L'IA et la sciences – Alistair Nolan**, *Analyste principal des politiques - Innovation et évaluation des politiques, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, OCDE*
Commentatrice : Eva Kaili, Membre du Parlement européen, Grèce

L'IA promet d'aider à améliorer la productivité de la recherche à une époque où il devient de plus en plus difficile de faire des découvertes, où des pressions croissantes s'exercent sur les budgets alloués à la recherche publique, et où les défis mondiaux – de la lutte contre le changement climatique au traitement des menaces de maladies – appellent des innovations scientifiques radicales. L'utilisation de l'IA en science pourrait par ailleurs devenir incontournable à l'heure où les chercheurs ne sont plus en mesure d'assimiler les volumes considérables – et sans cesse croissants – de publications scientifiques. Face à la crainte d'une possible baisse de la productivité de la recherche, une question se pose : les efforts délibérés pour développer le recours à l'IA en science pourraient-ils inverser cette tendance dans un certain nombre de domaines scientifiques ?

13h00 – 13h15

Observations et prochaines étapes

Anthony Gooch, *Directeur, Direction des relations extérieures et de la communication, OCDE*
Dirk Pilat, *Directeur adjoint, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, OCDE*

Allocution de clôture

Anthony Gooch, *Directeur, Direction des relations extérieures et de la communication, OCDE*